



PROCES-VERBAL DU DIRECTOIRE Du 28 février 2019 à 14h00

Le 28 février 2019, l'Agence Départementale de Développement Economique et Touristique des Hautes-Alpes a tenu son directoire sous la présidence de Monsieur Patrick RICOU, Président de l'Agence.

Etaient présents :

M. Patrick RICOU – Le Département – Président de l'Agence ;
M. Marc VENTRE – Communauté de communes Buëch – Dévoluy ;
M. Roland ROUSSEL – Inter-consulaire des Hautes Alpes – Trésorier ;
M. Stéphane SCARAFAGIO – Président Fédération BTP 05 ;
Yvan CHAIX, directeur de l'Agence ;
Catherine MARCHAL, assistante de direction.

Etaient excusés :

Mme Chantal EYMEOUD – 2ème Vice Présidente Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
M. Arnaud MURGIA – Conseiller Départemental.

Documents remis :

- Projet du procès-verbal du Directoire du 10 janvier 2019 ;
- Rapport d'activités 2018 adressé au Département des Hautes-Alpes ;
- Rapport d'activités Tourisme et indicateurs de performance 2018 ;
- Rapport d'activités Plan d'Actions Economiques 2018 ;
- Convention d'objectifs et de moyens 2019 avec le Département des Hautes-Alpes.

Le Président, Patrick RICOU, rappelle l'ordre du jour :

- Adoption du dernier procès-verbal du 05 décembre 2018 ;
- Conventions 2019 (Département et Région) ;
- Rapport d'activités et les indicateurs de performance 2018 ;
- SRADDET ;
- Actualité de l'Agence (Salon de l'Agriculture, Ministère des Transports, Semaine de l'Industrie, Vacances d'hiver, etc...)



1. Approbation par le Directoire du procès-verbal du 05/12/2018 :

Le Président soumet à l'approbation du Directoire le procès-verbal du 05/12/2018. Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Conventions 2019 (Département et Région) :

Le Président indique que la convention d'objectifs et de moyens 2019 a été adoptée à l'unanimité par le Département en Commission Permanente du Conseil Départemental du 05 février 2019. Il présente également le rapport d'activités et les indicateurs 2018.

Marc VENTRE, Communauté de Communes Buëch-Dévoluy, suggère d'adresser pour information, le rapport d'activités Économie au Département et le rapport d'activités Tourisme à la Région.

Yvan CHAIX, directeur, indique qu'en ce qui concerne la convention 2019 avec la Région, nous n'avons aucune information sur la date de délibération et sur le montant de la subvention 2019. D'autre part, en début d'année, les Agences de Développement Economique ont reçu de la Région un courrier les informant d'une diminution du montant des subventions 2019 et une suppression pour l'année 2020. Seule l'Agence des Hautes-Alpes n'a pas été destinataire de ce courrier.

Le directeur explique que le budget 2019 a été voté (conseil d'orientation stratégique et de surveillance du 05 décembre 2018), il prévoyait une subvention régionale de 200 K€ dans laquelle il était prévu :

- Gap Foire Expo : 30 k€
- Plateforme Sud : 30 K€
- Festival Outdoormix : 25 K€
- En cas de diminution drastique de la subvention, la Région pourrait financer directement ces structures.

3. Actualités de l'Agence

- Chambre Régionale des Comptes

Le Président indique qu'une audition de l'Agence est prévue le 07 mars 2019 à 15h00 à Marseille.

Agence Départementale de Développement Économique et Touristique

13, Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP Cedex - France

Tél. : 33 (0)4 92 53 62 00 - Fax : 33 (0)4 92 53 31 60

info@hautes-alpes.net - www.hautes-alpes.net

SIRET : 130 020 753 00013 - APE : 8413Z



Les observations émises par la Chambre Régionale des Comptes portent sur un contrôle du Département sur l'Agence qu'elle juge pas assez rigoureux et continu ; alors que M. Patrick RICOU, le président de l'Agence, est également vice-président du Département, onze conseillers départementaux siègent au Conseil d'Orientation Stratégique et de Surveillance et deux conseillers départementaux au Directoire. Par cette présence, le Département a l'assurance d'un contrôle strict et permanent sur l'Agence.

Il est également reproché au Département le maintien d'une action en matière de développement économique et le versement irrégulier de subventions à des organismes de développement économique. L'Agence conteste les objections et a justifié de la régularité de son action.

- SRADDET

Le Président rappelle qu'un rendez-vous avec M. ROGER Didier, vice-président de Région en charge du SRADDET, est prévu. Cette rencontre a pour objectif d'alerter la Région sur l'impact important sur l'économie et le tourisme de la mise en œuvre du SRADDET.

- Salon International de l'Agriculture

L'édition 2019 a été une réussite avec un nombre très important de participants :

- Augmentation du nombre de producteurs participants
- 27 médailles au Concours Général
- Bonne couverture médiatique
- Soirée dédiée aux arboriculteurs très satisfaisante
- Soirée pour l'Inauguration avec une belle participation (150 personnes environ)
- Ministère des Transports

Yvan CHAIX, directeur, indique que lundi 25 février 2019, une délégation haut-alpine a été reçue au Ministère des Transports par Mme CHINZI, directrice des routes. Notre demande porte sur le financement par la société ESCOTA VINCI de la prolongation de l'autoroute A51 en contrepartie d'une prolongation de sa délégation suivant le principe d'adossement.

Agence Départementale de Développement Économique et Touristique

13, Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP Cedex - France

Tél. : 33 (0)4 92 53 62 00 - Fax : 33 (0)4 92 53 31 60

info@hautes-alpes.net - www.hautes-alpes.net

SIRET : 130 020 753 00013 - APE : 8413Z



Le Président insiste sur la nécessité pour tous les acteurs économiques et politiques de continuer sur cette dynamique commune et de rester unis, une pétition et une motion ont été lancées afin de mobiliser les Hautes-Alpes ; parallèlement les discussions et études sur la faisabilité technique, juridique et financière se poursuivent.

Marc VENTRE ne remet pas en question la légitimité de cette action, mais regrette que l'on ternisse l'image d'un département enclavé ce qui nuit à l'action de l'Agence en matière d'efficacité.

- Semaine de l'Industrie

Cette semaine se déroulera dans les Hautes-Alpes du 18 au 22 mars 2019 sous l'égide de Madame la Préfète. Sa préparation a été réalisée conjointement avec la Chambre de Commerce et d'Industrie 05, la Fédération du BTP 05 et l'UPE 05. Deux ou trois visites d'entreprises sont organisées sur le territoire de chaque EPCI en lien avec les collèges et les lycées. L'objectif étant d'ouvrir aux scolaires le monde industriel. Le programme de la semaine est en cours de de finalisation. Son lancement est prévu lundi 18 mars 2019 à 9h30 à Polyaéro

- Divers :

Le Président annonce le départ le 29/03/19 de Catherine MARCHAL, assistante de direction dont il tient à saluer le professionnalisme et l'implication au sein de l'Agence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.

Fait à Gap, le 28 février 2019

Yvan CHAIX

Directeur de l'Agence de Développement

Agence Départementale de Développement Économique et Touristique

13, Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP Cedex - France

Tél. : 33 (0)4 92 53 62 00 - Fax : 33 (0)4 92 53 31 60

info@hautes-alpes.net - www.hautes-alpes.net

SIRET : 130 020 753 00013 - APE : 8413Z